

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2026.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2026 : Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte rendu du conseil du 6 juillet 2026.

Programmation de voirie de la Cu du Grand Reims 2026-2032 : Madame le Maire explique que le conseil doit délibérer sur la programmation de voirie qui sera demandée au Grand Reims pour la totalité du mandat. Monsieur TASSAN Thierry a fait un état des lieux et voici les propositions faites au conseil :

- Rue de Derrière Four : du 8 au 16 bis, trottoir à aménager en macadam.
- Rue du Fort : du 11 au 19 et du 16 au 22, ainsi que devant le numéro 2, trottoir à aménager en macadam.
- Rue du Parc : au 30, trottoir à aménager en macadam.
- Prévoir enfouissement de réseaux, travaux SIEM (câbles France Telecom et EDF en aérien) : du 2 au 12 rue de Villers-Franqueux et du 27 au 59 rue du Parc.
- Chemin béton Voie de Messe (chemin qui descend à la lagune) voirie à remettre en état.

Après réflexion, le conseil, à l'unanimité, décide de proposer les rues ci-dessus pour la programmation de voirie 2026-2032 à la Cu du Grand Reims.

Délibération n° 2026-6-1 : programmation de voirie 2026-2032 Cu du Grand Reims

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de la communauté d'agglomération de Reims Métropole, de la communauté de communes Beine-Bourgogne, de la communauté de communes Champagne Vesle, de la communauté de communes du Nord Champenois, de la communauté de communes Fismes Ardre et Vesle, de la communauté de communes de la Vallée de la Suippe, de la communauté de communes des Rives de la Suippe, de la communauté de communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et des communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry,

Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville en Tardenois,

Considérant que la communauté urbaine est compétente depuis le 1er janvier 2017 en matière d'investissements de voirie,

Considérant que dans le cadre de la programmation des travaux de voirie de la communauté urbaine du Grand Reims, il appartient à la commune de signifier à cette dernière les opérations de voirie prioritaires à engager sur son territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

De valider les besoins des travaux des voiries, décrits et priorisés selon les fiches annexées à la présente délibération. De transmettre ces besoins à la Mission Voirie éclairage public des territoires dans le cadre de la préparation de la programmation annuelle qui sera débattue en conférence de territoire.

De mandater le Maire pour être référent de la commune, notamment avec le maître d'œuvre. De mandater le Maire pour valider le projet avant consultation des entreprises.

Délibération modificative pour décimales du budget : Suite à la demande de la trésorerie, madame le Maire explique au conseil qu'il est nécessaire de prendre une délibération modificative pour la reprise des résultats 2025 sur le budget 2026. En effet, jusqu'à présent les résultats étaient inscrits au budget suivant sans les centimes mais il est demandé de les inscrire au budget depuis cette année suite à la loi promulguée début juillet 2026. Nous n'avions pas cette information lors du vote du budget.

- Solde d'investissement à reprendre : 14 076,27 €
- Solde de fonctionnement : 134 666,16 €

Après délibération, le conseil, à l'unanimité, décide de voter cette délibération modificative.

Délibération n° 2026-6-2 : délibération modificative pour report au budget 2026 des résultats 2025.

Suite à la modification du palier Hélios 5.30 du 20 juillet 2026, la trésorerie demande à la commune la régularisation des centimes sur les comptes de report du budget.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide le vote du budget 2026 au centime près sur les comptes de report à savoir :

- Compte 001 (section d'investissement) : 14 076,27 €
- Compte 002 (section de fonctionnement) : 134 666,16 €

Charge Madame le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Devis :

- Devis défibrillateur pour mettre dans la salle : le devis a été signé avant les congés et le défibrillateur devrait être livré prochainement et sera en attente d'installation par l'entreprise compétente lorsque les travaux seront terminés.
- Devis tables pour mettre dans la salle : le devis a été signé avant les congés, les tables devraient être livrées prochainement et seront stockées en attendant la fin des travaux.
- Devis restauration du calvaire du cimetière : un devis a été demandé à l'entreprise Bâtiment Associé (qui a restauré le monument aux morts) pour la restauration du calvaire du cimetière pour un montant HT de 5 830,61 € soit 6 996,73 € TTC

Le conseil décide de demander d'autres devis et de mettre ce dossier en attente.

- Devis tonte : deux devis ont été reçus pour la tonte du terrain chemin des Gravettes, de la rue de Trigny et du cimetière :
 - Allotonte pour un montant HT de 4 622,08 € pour 8 passages dans la saison
 - Ateliers de la Forêt : 420 € HT pour chaque passage soit 3 360 € HT pour 8 passages.

Madame le Maire propose de faire un essai une fois avec les Ateliers de la Forêt pour le mois de septembre.

Le conseil décide de faire un essai avec les Ateliers de la Forêt pour septembre et reverra ce dossier si besoin après.

Projets pour demande de subvention 2027 : il est nécessaire de prévoir les projets pour lesquels le conseil veut demander des subventions. En effet les dossiers sont à déposer avant le 15 décembre et il faut avoir des devis.

Madame le Maire propose au conseil les projets suivants :

- Climatisation des bureaux de la mairie, de la salle patrimoniale et de la salle associative
- Mise en place d'une aération ou d'une VMC dans l'atelier et la pose d'un lavabo
- Aménagement du terrain à côté de la lagune
- Mise en place d'une cuve de récupération d'eau

Le conseil décide de ne pas demander de subvention pour la mise en place d'une VMC et d'un lavabo dans l'atelier. Des devis seront demandés afin de pouvoir faire ces travaux rapidement. Des bacs de rétention seront achetés afin de déposer les jerricans d'essence dedans pour éviter toute fuite dans l'atelier.

Le conseil propose également les dossiers suivants pour les demandes de subvention :

- Tableau de Marie dans l'église
- Remise en état du lavoir

Ce point sera débattu à nouveau lors d'un prochain conseil afin de décider des priorités. Des devis seront demandés.

Commissions communales : Voici les retours des commissions qui se sont déjà réunies :

Commission urbanisme – bâtiments communaux – église : la commission s'est réunie le 29 juin 2026 pour la préparation du règlement des salles communales. A finaliser avant présentation en conseil.

Commission information – communication : la commission s'est réunie le 18 mai 2026 pour préparer le Petit pouillonnais.

Il y a eu quatre réunions qui ont abouti à la publication du Petit Pouillonnais fin juin.

Quatre autres réunions auront lieu avant la prochaine publication fin septembre, la première aura lieu fin septembre.

Commission tourisme – fleurissement : la commission s'est réunie le 18 juin 2026 pour le fleurissement et le 22 juin 2026 pour la bourse aux capsules. Voir comptes rendus joints.

Plusieurs réunions seront prévues notamment pour décider les changements à apporter pour le fleurissement du printemps 2027.

Madame VACHEZ Sylvie rappelle que la bourse aux capsules aura lieu le dimanche 8 novembre 2026 à Pouillon. Il y aura une loterie et une chanteuse. Elle demande au conseil de penser à faire des gâteaux pour qu'ils puissent être vendus.

Commission voirie – eau – SIEM : Mr TASSAN a envoyé des propositions à savoir :

- Un poteau bois, support de câbles Orange, arraché au 11 rue de Villers-Franqueux, en attente remise en état. Travaux réalisés.
- Coffret électrique déplacé rue du Bac, reste la réfection en enrobé. Travaux réalisés.
- Le 20 mai demande d'intervention ENEDIS, pour refixer un câble au niveau du 31/33 rue du Parc, photo. Travaux réalisés.
- Une place de parking en face le 16 rue de Trigny, reste en l'état.
- 9 rue de la Montagne, un sapin à abattre, déjà traité contre les chenilles processionnaires.
- Plusieurs élagages à prévoir : dans le haut du chemin des Gravettes (ESAT), plusieurs tilleuls au 1 rue du Fort ainsi qu'une grosse partie du Chemin du Parc où les câbles aériens sont dans les branches.
- Rue de Derrière Four, un panneau de signalisation à remplacer + un marquage au sol à faire.
- Demande de marquages au sol, pour les deux réserves incendie de l'ESAT, demande prise en compte, en attente date de travaux.
- Deux bouches de lavage à supprimer au 36 et 42 rue Haute, devis reçu, travaux à la charge de la commune, 2912,92 euros X2.
- Chemin du CBR (au niveau de chez David Lebeaux) travaux de voirie + pose d'un candélabre, travaux Grand Reims planifiés en 2027.
- Une demande le 26 août pour mettre un éclairage public supplémentaire au 4 Chemin du Parc ainsi qu'un trottoir à remettre en état.

La commission se réunira prochainement pour aborder ces points et d'autres si besoin.

Commission jeunesse et sport – seniors : la commission s'est réunie le 2 juillet 2026. Des propositions seront faites prochainement après la réunion prévue le 3 septembre 2026.

Commission fêtes et cérémonies : la commission s'est réunie les 11 mai et 25 juin 2026 pour préparation des cérémonies à venir et notamment la fête des voisins et la fête patronale.

Monsieur POMMIER Jérôme présente le flyer pour la fête patronale qui est en attente de validation par le comité des fêtes. Dès validation, il sera transmis au secrétariat pour publication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.